



TRANSPORT SCOLAIRE 2021-2022

**DU 15 JUIN
AU 8 AOÛT
2021**

**Bien inscrit,
bien assis !**

oise MOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements
oise-mobilite.fr
0970 150 150

demarches.beauvaisis.fr



À la rentrée, les trajets scolaires se passent avec le pass !



Pour qui ?

Les nouveaux inscrits et les renouvellements



Comment ?

Effectuer sa demande en ligne sur demarches.beauvaisis.fr



Quand ?

S'inscrire avant le **8 août 2021**.

Si je m'inscris après le 8 août, le service transport ne pourra pas m'assurer que mon abonnement scolaire sera disponible pour la rentrée. Je devrai donc acheter un titre de transport pour être en règle jusqu'à réception de mon abonnement.

Pour ma première demande en ligne



Une **photo d'identité récente et de bonne qualité en format jpeg ou png** me sera demandée.

Après instruction de mon dossier, la carte sera envoyée directement à mon domicile.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- Être domicilié sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- Fréquenter un des établissements situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- Vérifier que le service de transports scolaires de la CAB dessert bien ma commune. Pour cela, merci de consulter les conditions de prises en charge complètes sur demarches.beauvaisis.fr

Pour un renouvellement

Mon nouvel abonnement scolaire sera **chargé à distance** sur ma carte lors de ma première validation dans le bus après instruction de mon dossier de transport.

Conservez bien votre carte, en cas de perte, vol ou détérioration, votre duplicata vous coûtera tout de même 8 € !



En cas de difficultés, le service des transports scolaires de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au **03 44 02 86 06**